



L'Édito

« Nuits debout »...

Chacun de nous, chefs d'entreprise, savons ce que sont NOS nuits debout ! Des nuits entières, sans fermer l'œil, à chercher des réponses à nos questions...

Comment jongler avec notre trésorerie pour faire face à nos échéances salariales et/ou sociales ? Comment remplir notre carnet de commandes pour garantir l'activité de nos salariés ? Quelle stratégie pour l'avenir ? Comment réorganiser nos équipes pour faire face, soit à une surcharge, soit à des absences de personnel ? Quels sont les impacts des nouvelles législations sur l'activité de l'entreprise ? Autant de questions, sans réponse immédiate, qui nous préoccupent le jour et qui occupent notre esprit au point de nous tenir éveillés toute une nuit... Nos nuits debout sont des nuits blanches !

Nous avons tous connu de tels moments...

Et dans de tels moments, nous sommes seuls. Sans média pour relayer nos problématiques. Pourtant, dans cette solitude bien réelle, nous sommes nombreux. Nombreux à tenter de dynamiser l'économie. Nombreux à nous battre, au quotidien, pour créer de l'emploi et de la richesse. Nombreux... mais rarement entendus.

Au cours de la dernière édition du Printemps des Entreprises, nous avons souhaité que des entrepreneurs de notre Pôle d'activités puissent échanger avec des représentants de l'Etat, de la Région et de Pôle Emploi sur leurs préoccupations actuelles en termes d'emploi, de recrutement et de formation. Ces échanges, devant une salle comble, ont permis, à travers des retours d'expériences intéressants, de faire entendre notre voix.

Certes, aucun bouleversement n'interviendra à la suite de cette rencontre. Certes, nous vivons encore des « nuits debout ». Mais nous avons eu une occasion d'exprimer collectivement ce que chacun de nous vit, dans la réalité du quotidien.

Une réalité qui est bien loin de ce que présentent les médias nationaux. Une réalité faite d'entreprises, très souvent de petite taille, dans lesquelles les « patrons » ne sont pas des exploités et au sein desquelles les collaborateurs sont investis – collectivement – pour remporter des marchés et livrer à temps les projets ou les réalisations. Une réalité qui conjugue, dans un esprit d'équipe, l'intérêt de l'entreprise et l'emploi des salariés...

Une réalité que les animateurs de la mobilisation contre la Loi travail semblent ignorer.

Michel Cresp
Président de l'ADETO



EMPLOI ET RECRUTEMENT : LES ENTREPRISES PRENNENT LA PAROLE

Comment intégrer de nouveaux collaborateurs, les conserver... ou s'en séparer, sans mettre en péril la pérennité de son activité ? Cette préoccupation majeure pour les dirigeants d'entreprises, en particulier ceux de PME et de TPE, était au cœur des débats de la table-ronde du Printemps des Entreprises, un des temps forts de l'ADETO. Ce rendez-vous était cette année particulièrement en phase avec l'actualité sociale qui agite le pays. Plusieurs « institutionnels » représentant l'Etat, la Région et Pôle Emploi ont accepté d'en débattre avec des chefs d'entreprise du Pôle d'activités de Toulon-Ouest et de répondre à leurs questions, très concrètes. Il en ressort une meilleure prise en compte des préoccupations des acteurs du monde économique, de la part des institutions... mais également des divergences sur la façon d'appréhender la gestion des ressources humaines, par les chefs d'entreprise eux-mêmes. (Rendez-vous en pages 4 & 5)



Bienvenue !

Adhérer à l'ADETO, c'est avant tout une manière de participer à la vie économique du Pôle d'activités de Toulon-Ouest. C'est donc avec plaisir que nous présentons ici nos nouveaux adhérents. Merci à eux de la confiance qu'ils nous accordent et merci aussi aux adhérents de longue date. L'union fait la force !

Bienvenue à :

- SALTA 3D
- LES CLES DE LA FORMATION
- M TRAITEUR
- KINEVET
- AIRO2 SANTE
- FRANCE P.E
- LA PLAYA
- A.M ALUMINIUM
- VIX IMMO
- B.O TRANSACTIONS
- RELAIS CHARLEMAGNE LA SEYNE
- EMALEC
- ASSUR PRO
- OP'N DEV

A noter sur vos agendas :

Toute l'équipe de l'ADETO vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous en septembre !

■ 15 septembre 2016 :

Petit déjeuner interparcs proposé en partenariat avec le GEPS (Groupement des Entreprises du Plateau de Signes), il aura pour thème « Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ».

■ 26 septembre 2016 : ADETO Business Club

Un moment de convivialité pour rencontrer d'autres chefs d'entreprise et partager de l'information.

adeto

NEWS

Espace Entreprises
419, avenue de l'Europe - BP 70085
83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : contact@adeto.fr

Directeur de la Publication :
Michel Cresp

Rédaction : **Julien Dukmedjian**
www.tireapart.com

Conception Edition : **SIRA - 04 94 74 00 09**
Impression : **3400 exemplaires**

Crédit photos : p. 2 & 3 : Réseau Mistral, Fotolia, Adeto
p. 4 et 5 : Adeto - p. 6 : Toulon Provence Méditerranée
p. 7 : ADHR et LBC Pro

De tout un peu...

■ Ecologie industrielle et territoriale : un principe gagnant-gagnant

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » : la formule du chimiste Antoine Lavoisier, plus de deux siècles après sa mort, est toujours d'actualité. L'écologie industrielle et territoriale (EIT) se base en effet sur ce principe, en proposant de s'inspirer des écosystèmes naturels.

Plusieurs mises en œuvre sont possibles : transformer les déchets industriels d'une entreprise X afin qu'ils soient réutilisables par une entreprise Y, pour concevoir par exemple de nouveaux produits ou services, ou mutualiser les biens et les services utilisés par les entreprises implantées sur un même territoire afin de réaliser des économies d'échelle en négociant des tarifs plus intéressants. Il peut s'agir du partage d'infrastructures, d'équipements (réseaux de chaleur, outils ou espaces de production...) ou de services comme la collecte des déchets ou la création d'un plan de déplacements inter-entreprises, des prestations déjà mises en place par l'ADETO pour ses adhérents.



de leurs « déchets » ; dernier point, l'EIT offre la possibilité de communiquer sur cette démarche vertueuse de réduction des impacts environnementaux liés à l'extraction, au transport ou à l'élimination des matériaux.

Une dizaine d'entreprises déjà concernées

Le précédent numéro d'ADETO News annonçait le lancement d'une étude de flux entrants (matières premières, énergie, eau) et sortants (déchets, effluents, produits finis, sous-produits) à l'échelle du territoire, afin de recenser les matières qui circulent, de les caractériser et de mettre en lumière de nouvelles synergies locales et économiquement viables. Une dizaine d'entreprises du territoire (dont l'Imprimerie SIRA, Provelec Sud, SAS RA2D, Wilco International, Auchan...) ont depuis rencontré Laure Rossoglio, Chargée de mission Environnement ZAE au sein de l'ADETO, qui a réalisé avec elles un diagnostic flash des flux, préalable au lancement d'une étude.

Des avantages économiques concrets

Les avantages pour les entreprises impliquées dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale sont très concrets : une réduction des coûts de fonctionnement et d'exploitation, grâce à l'optimisation/réduction des flux de matière et d'énergie ; la création de nouvelles sources de revenus via la vente et/ou la valorisation locale

Vous êtes intéressés ? Vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic flash de vos flux entrants et sortants ?

Contactez Laure Rossoglio au
04 94 63 16 08 ou par mail :

adeto.environnement@gmail.com

Plus d'infos sur www.adeto.fr/ecologie-industrielle-et-territoriale

■ La déchetterie de La Seyne fermée aux professionnels

L'accès à la déchetterie municipale de La Seyne-sur-Mer est interdit, depuis le 2 mai 2016, aux professionnels, industriels, artisans, commerçants et auto-entrepreneurs. Celle-ci reste en revanche ouverte aux particuliers. Les entreprises disposant d'une carte d'accès à la déchetterie pouvaient, jusqu'à cette date, évacuer gratuitement dans la limite de 3 m³ hebdomadaire, les déchets issus de leur activité professionnelle.

Pour pallier à cette fermeture, n'oubliez pas que l'ADETO propose à ses adhérents une collecte mutualisée de leurs déchets, assurée par Veolia. Il s'agit de prestations individualisées et adaptées, à

des tarifs négociés en dessous des prix du marché, et dégressifs en fonction du nombre d'entreprises participant à la mutualisation.

Cette action est née suite à des arrêtés pris précédemment par les communes de La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages et Ollioules, mettant fin ou limitant, au 1^{er} janvier 2012, les collectes des déchets industriels des entreprises implantées sur ces territoires.

Pour en savoir plus :
www.adeto.fr/dechets



■ Nouveaux horaires pour le service Appel Bus

Du 4 juillet au 28 août, l'Appel Bus 80 (ZA des Playes) du réseau MISTRAL se met à l'heure d'été avec des horaires adaptés. Le service reste assuré, à la demande et uniquement sur réservation, mais dans des tranches horaires réduites : **de 6h35 à 9h45 et de 13h50 à 17h15** (hors dimanche et jour férié).

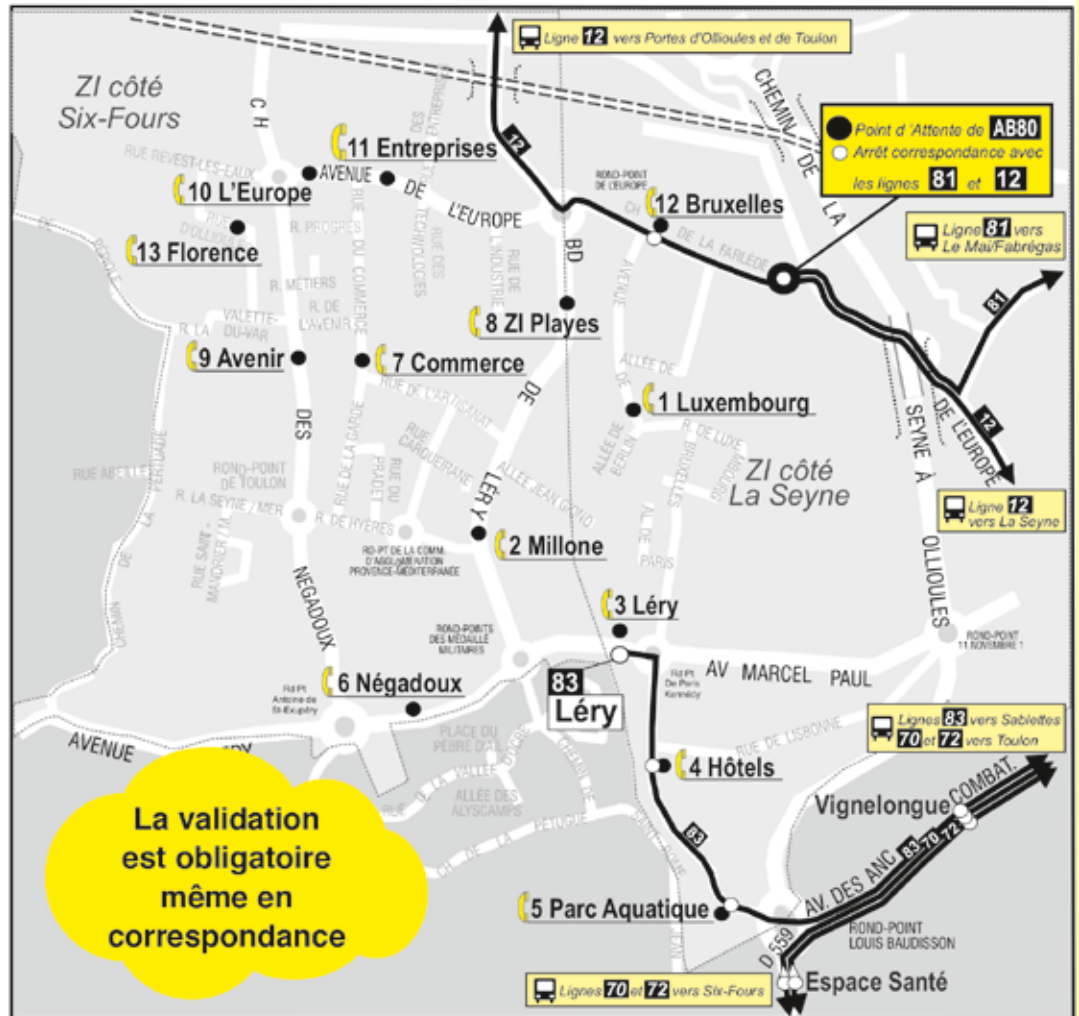
Les arrêts desservis par le minibus en attente devant le lycée Langevin restent en revanche inchangés : Luxembourg, Millone, Léry, Hôtels, Parc Aquatique, Négadoux, Commerce, ZI Playes, Avenir, L'Europe, Entreprises, Bruxelles et Florence. Le minibus effectue des rabattements sur 3 arrêts, pour permettre la correspondance avec les lignes régulières du réseau 12, 70, 72, 81 et 83.

Pour mémoire, les réservations s'effectuent du lundi au vendredi, de 7h à 18h, en appelant le **04 94 03 87 02**, au moins 1 heure avant le déplacement prévu. Il est conseillé de se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de la réservation et il est impératif d'appeler pour toute annulation de réservation.

La promotion et le développement du recours à l'Appel Bus est une des mesures prises dans le cadre du plan de déplacements interentreprises (PDIE) ADETO MOBILITÉ. Le programme d'actions est déployé depuis 2014 en partenariat avec

l'ADEME et la Région PACA, Toulon Provence Méditerranée, le Conseil départemental du Var, les villes de La Seyne-sur-Mer, Ollioules et Six-Fours-les-Plages et un panel d'employeurs de Toulon Ouest dynamiques et impliqués*. Ces structures collaborent à l'amélioration des conditions de déplacements de leurs salariés.

*DCNS, CNIM, Auchan, E.Leclerc, CCI83, Minotopia, Var Aménagement Développement, Audat, Ville de La Seyne-sur-Mer, Ville d'Ollioules, Ville de Six-fours-les-Plages, Provelec Sud, Direction des Finances Publiques du Var, Ibis, Boulangerie Paul.



■ Garden Soccer remporte le tournoi de foot interentreprises

Le désormais traditionnel tournoi de foot interentreprises de l'ADETO s'est déroulé le 10 juin dernier au Stade Antoine Baptiste de Six-Fours-les-Plages (et non plus au stade Fernand Sastre comme les années précédentes). Six équipes étaient représentées : CNIM, E. Leclerc avec 2 formations, Grant Thornton, le Lycée Paul Langevin et Garden Soccer qui a remporté cette compétition, où le fair-play et la bonne humeur étaient de rigueur.

Grant Thornton et CNIM se sont quant à eux respectivement classés deuxième et troisième. Dominique Antonini, Adjointe au Maire représentant le Député-Maire Jean-Sébastien Vialatte, Michel Cresp, Président de l'ADETO et Bernard Silvestro, Directeur Adjoint de CNIM et trésorier de l'ADETO ont décerné les coupes aux trois vainqueurs.

L'équipe de Garden Soccer a par ailleurs été récompensée par un généreux panier garni, offert par Ducs de Gascogne.



Recruter et fidéliser ses salariés : une vocation pour les dirigeants d'entreprise

La Villa Brignac, à Ollioules, accueillait le 19 mai dernier le Printemps des Entreprises, un des temps forts de l'ADETO. Le thème choisi cette année pour cette manifestation était celui de l'emploi et du recrutement. Après une table-ronde réunissant, le matin, des représentants de l'Etat, de la Région, de Pôle Emploi et des chefs d'entreprise du Pôle d'activités de Toulon-Ouest, recruteurs et candidats avaient rendez-vous l'après-midi pour un « Café de l'emploi ».

Des échanges francs et sans langue de bois : la table-ronde, animée par Bernard Maury, à laquelle participaient chefs d'entreprise et représentants des « institutions » a tenu ses promesses, avec des questions concrètes de la part des premiers et des réponses des seconds donnant le sentiment que les entreprises étaient enfin entendues. C'était précisément l'ambition de cette table-ronde intitulée « Emploi & recrutement : freins et opportunités », organisée par l'ADETO afin de favoriser le dialogue entre les dirigeants du Pôle d'activités de Toulon-Ouest et des représentants de l'Etat, de la Région et de Pôle Emploi. Comme l'explique Michel Cresp, le président de l'association, « les chefs d'entreprise ont peu d'occasions de faire entendre leurs voix et d'échanger sur les thèmes de l'emploi, du recrutement et de la formation avec des interlocuteurs institutionnels. L'objectif de cette rencontre était de leur expliquer concrètement les réticences à recruter ou les difficultés rencontrées. Autant de points sur lesquels le sous-préfet, le vice-président de la Région en charge de l'emploi et de la formation et le directeur départemental de Pôle Emploi ont eu l'opportunité de répondre et de présenter les dispositifs existants, parfois mal identifiés par les entreprises ».

Emploi : le Var s'en sort bien

Des dispositifs dont Jean-Charles Blanc, directeur départemental de Pôle Emploi, souligne l'efficacité pour combattre le chômage des jeunes, « en baisse de presque 4 % dans le Var, ce qu'on n'avait pas constaté depuis 2008 ». Mais si la reprise semble s'amorcer sur le marché de l'emploi, elle ne profite pas à tous, en particulier pour les seniors (+ de 45 ans). « Pour autant, nous restons un département attractif pour les entreprises et le seul de PACA où l'emploi salarié progresse » précise Jean-Charles Blanc. Pour le rester, la Région anticipe déjà 2020, « l'objectif est d'identifier les métiers qui seront en tension dans 4 ans, comme les professions de santé » précise Yannick Chenevard, vice-président de la Région en charge de l'emploi et de la formation. Pour Nicolas Basso, gérant de l'agence web Metycea, il faudra aussi prendre en compte le numérique, « un secteur qui a brouillé les cartes, en créant de nouveaux métiers ou de nouvelles spécialités qui n'existaient pas, quelques années auparavant, comme le e-marketing ou le e-tourisme ».

Rapprocher mondes économique et politique

Car il s'agit d'une « tendance de fond » explique Nicolas Basso : « 65 % des écoliers d'aujourd'hui exerceront demain un métier qui n'existe pas

encore ». Une opportunité mais aussi un problème pour les pouvoirs publics : « Comment prévoir les formations pour les métiers de demain ? D'autant que le Var accueille 15 000 nouveaux arrivants chaque année et sera bientôt plus peuplé que les Alpes-Maritimes » s'interroge Sabry Hani, sous-préfet du Var. « La GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) est un des outils à notre disposition pour anticiper cette croissance démographique et les futurs jobs qui émergeront dans quelques années ». Mais pas seulement : la solution réside aussi, selon lui, « dans une logique de développement conjoint des mondes économique et politique, afin d'ajuster l'offre en matière d'emploi, de transports et de logement ».

Des difficultés pour recruter... et fidéliser

Sur ce dernier point, Alain Richaud, le président de Sonocar Industries et de Dazin Azur Montage, deux entreprises qui réalisent une partie de leur activité avec la base navale de Toulon et les chantiers de réparation navale de La Ciotat et Marseille, estime que « le coût prohibitif du logement représente un frein pour l'embauche de candidats originaires d'autres régions. Si cette question se pose à un degré moindre pour les cadres, elle est cruciale pour les ouvriers ». Pour Christine Stein, gérante d'Alco Cintrage, la difficulté est davantage de fidéliser les salariés que de les attirer : « Nous sommes positionnés sur un marché de niche, la fabrication de menuiseries métalliques cintrées. Chacun de nos salariés en production est formé pendant 6 mois à notre métier, avant d'être opérationnel. Nous mettons du coup tout en œuvre pour les « conserver » au sein de l'entreprise. Cela passe par la rémunération, un contrat en CDI et par le « bien-être » au travail. » Limiter le turn-over : c'est aussi la problématique de Pascal Segonne,

le président de Transports Murie & Fils. « Je passe 70 % de mon temps à gérer l'aspect social au sein de mon entreprise » explique-t-il. « J'ai actuellement 6 postes de manutentionnaires et de livreurs non pourvus » constate avec agacement Pascal Segonne.

Pôle Emploi s'adapte aux besoins des entreprises

Confronté à la concurrence de nouveaux canaux de recrutement comme les réseaux sociaux ou même leboncoin.fr, Pôle Emploi s'est adapté, afin de rester un interlocuteur privilégié auprès des recruteurs. « Notre site est un agrégateur d'offres d'emploi. Nous mettons aussi des outils à disposition des entreprises pour faciliter leur accès au profil des candidats et le dépôt des offres. Chaque agence compte par ailleurs une dizaine d'interlocuteurs dédiés : ils vérifient chaque offre d'emploi dans les 24h suivant son dépôt, pour savoir si elle est correctement rédigée et rendent des comptes, dans les 10 jours, à l'entreprise qui en est à l'origine » détaille Jean-Charles Blanc, directeur départemental de Pôle Emploi. Des efforts qui semblent encore insuffisants en regard des dizaines de milliers de postes non pourvus en région chaque année. Mais comment les résorber ? « En travaillant sur les besoins de main-d'œuvre dans les différents bassins d'emplois et sur des formations qualifiantes, mieux adaptées aux demandes des entreprises » répond Jean-Charles Blanc. La formation est un levier pour le retour à l'emploi « auquel la Région consacre chaque année 295 millions d'euros », rappelle Yannick Chenevard, vice-président en charge de l'emploi et de la formation. Sans oublier les différents outils d'aides mis en œuvre par l'Etat dont certains le sont via Pôle Emploi, complète Sabry Hani, sous-préfet du Var : « Les aides aux entreprises



Table ronde du Printemps des Entreprises

raie difficulté



en difficulté, les contrats aidés, la prime pour l'emploi, celle pour le développement de l'apprentissage... »

Réformer (ou pas) le Code du travail

A l'heure où le projet de loi El Khomri continue de mobiliser salariés et syndicats, la question de la réforme du Code du travail a aussi été abordée par les différents intervenants, lors de cette table-ronde, avec des positions parfois inattendues. « Oui, le Code du travail est compliqué » reconnaît le sous-préfet du Var, tout en mettant en garde ceux qui seraient tentés par le passage en force : « Nous essayons de le simplifier, nous avons commencé ce travail et nous le poursuivrons. Mais n'oublions pas que l'histoire de notre pays est marquée par la recherche du dialogue entre les partenaires sociaux : nous avons une culture du compromis permanent ». Un pragmatisme partagé en partie par Nicolas Basso, gérant de la l'agence web Metycea : « Opposer dirigeants et salariés ou revenir sur la question des 35 heures n'a pas de sens. Il me semble plus opportun de réfléchir à la façon d'impliquer les salariés dans l'activité de l'entreprise, pour dépasser ces clivages. »

Cap sur l'emploi

Le Printemps des Entreprises est traditionnellement l'occasion de mettre en relation des employeurs du Pôle d'activités et des candidats, dans le cadre du Café de l'emploi qui se déroule l'après-midi. Cette manifestation était cette année particulièrement en résonance avec la thématique choisie pour la table-ronde, « Emploi & recrutement : freins et opportunités ». Comme pour les précédentes éditions, le principe reste inchangé : il s'agit de mettre en relation des candidats présélectionnés par Pôle Emploi et des dirigeants-recruteurs ayant préalablement définis leurs besoins. Les dix recruteurs du Pôle d'activités de Toulon-Ouest présents ont reçu 150 candidats venus postuler à la quarantaine d'emplois à pourvoir.

PRISE DIRECTE...



Nicolas BASSO,
*Fondateur gérant de l'agence web Metycea,
Président de la filière numérique 43.117*

ADETO News : Avez-vous été convaincu par les réponses apportées par les pouvoirs publics lors de cette table-ronde ?

Nicolas BASSO : « Malgré une certaine opposition apparente, entre chefs d'entreprise et représentants de l'Etat ou de Pôle Emploi, j'ai le sentiment qu'il n'existe finalement pas un antagonisme si fort. Pôle Emploi a évolué, mis en œuvre des outils rénovés et comprend mieux la problématique des entreprises et de leurs dirigeants. Ces derniers évoquent quant à eux des difficultés mais ils montrent que des opportunités se dessinent. Je considère pour ma part que le marché de l'emploi est à double sens : avec une recherche qui concerne aussi bien les entreprises que les candidats. Nous sommes aussi dans un secteur d'activités, le numérique, un peu atypique par rapport à mes confrères présents lors de cette table-ronde : je recrute uniquement via les réseaux sociaux comme LinkedIn et Viadeo et je rencontre des candidats qui rivalisent d'imagination pour séduire les recruteurs.

Un autre point qui n'a pas été soulevé me semble important, celui de la génération Y, ces jeunes dont le comportement est parfois déroutant pour les chefs d'entreprise. S'ils ont beaucoup à apprendre, ils ont aussi une valeur ajoutée : à nous de l'appréhender et de savoir la gérer. D'autant que leur motivation n'est pas forcément celle du salaire : le travail doit pour eux avoir un sens et apporter du plaisir. Cela passe par exemple par un aménagement des horaires, la possibilité de télétravailler... et une prise en considération de la notion de savoir-être, trop souvent dévalorisée par rapport à celle de savoir-faire. »



Christine STEIN,
Gérante d'Alco Cintrage

ADETO News : Avez-vous été convaincue par les réponses apportées par les pouvoirs publics lors de cette table-ronde ?

Christine STEIN : « J'ai le sentiment que les mentalités évoluent après des années au cours desquelles les entreprises ont été dénigrées : on sent un changement de perception. J'ai senti un regard plus positif de la part des pouvoirs publics. Je regrette en revanche que la question de la difficulté à licencier n'ait pas été évoquée. La rupture conventionnelle, par exemple, ne supprime pas le risque de litige devant les prud'hommes. Elle simplifie seulement, dans certains cas particuliers, la séparation entre employeur et employé. La question est importante pour nous : nous sommes spécialisés dans la fabrication de menuiseries cintrées. Il s'agit d'un savoir-faire très particulier qui nécessite une main-d'œuvre qualifiée. Nous investissons, en conséquence, beaucoup dans la formation de nos salariés. Mais malgré des salaires attractifs, nous rencontrons des difficultés à recruter des personnes motivées. »



Pascal SEGONNE,
Président de Transports Murie et Fils

ADETO News : Avez-vous été convaincue par les réponses apportées par les pouvoirs publics lors de cette table-ronde ?

Pascal SEGONNE : « Pas vraiment, même si j'ai découvert une écoute de la part des institutionnels présents, qui n'existait pas auparavant. Les débats ont montré une prise de conscience des représentants de l'Etat : j'attends maintenant de voir dans les faits ! Nous avons beaucoup de difficultés à recruter des manutentionnaires et surtout à les conserver, dès leurs droits au chômage acquis. C'est un travail manuel, très physique, avec une faible valeur ajoutée. Mais je propose en contrepartie des conditions de travail intéressantes, avec une prime de qualité et une base mensuelle de rémunération de 169h, en CDI. Je n'utilisais plus les services de Pôle Emploi depuis longtemps pour les recrutements, mais plutôt le bouche-à-oreille, les agences d'intérim et le réseau Défense-mobilité. Le directeur départemental de Pôle Emploi m'a assuré, à l'issue de la table-ronde, qu'il visiterait mon entreprise la semaine prochaine (NDLR dans la semaine du 23 au 29 mai). Je suis prêt à retravailler avec ses services, sur les présélections de candidats dans un premier temps. J'ai reçu finalement, le 31 mai, la visite d'une responsable du Pôle Emploi de Six-Fours et 10 jours plus tard je suis toujours en attente d'un retour de sa part. »

LE SAVIEZ-VOUS ? L'agent commercial a droit à une indemnité compensatrice à la fin de son mandat

L'indemnité compensatrice est due à l'agent commercial dès lors que le mandant ne rapporte pas la preuve que celui-ci a commis une faute grave dans l'exécution de ses obligations contractuelles.

Sur le droit à indemnité

Le point essentiel du statut de l'agent commercial tient sur un droit à une indemnité qui découle de l'article L.134-12 du Code de commerce. En effet, cet article prévoit que, « en cas de cessation de ses relations avec le mandant, l'agent a droit à une indemnité compensatrice en réparation du préjudice subi ». Toutefois, l'article L.134-13 du même Code prévoit qu'aucune indemnité compensatrice n'est due lorsque la cessation des relations contractuelles est consécutive à une faute grave de l'agent commercial, dont la constatation relève de l'appréciation souveraine des juridictions du fond. Il est donc déterminant que le mandant puisse établir la faute grave de l'agent commercial s'il veut pouvoir mettre fin à leur relation contractuelle sans lui devoir l'indemnité compensatrice normalement due au titre de l'article L.134-12 du Code de commerce. C'est sur lui que pèse la charge de la preuve de la faute grave, tel qu'un manquement de l'agent commercial à son devoir de loyauté, un manque de disponibilité, une insuffisance de résultats et de renseignements sur les clients, ou leur solvabilité, etc.

Sur le mode de calcul du montant de l'indemnité due

Dans un arrêt récent, la Cour d'appel de Colmar (CA Colmar, 11 mars 2016, n°14/01484) a précisé la méthode de calcul du montant de l'indemnité compensatrice due à l'agent commercial, dont la relation avait duré moins de trois ans. Le montant de l'indemnité compensatrice correspond généralement à deux années de rémunération calculée sur la moyenne des trois dernières années. Toutefois, cette pratique des tribunaux ne s'impose pas au juge.

La Cour d'appel de Colmar considère que : « S'il est généralement d'usage d'évaluer cette indemnité à deux années de commissions sur la base de la moyenne des trois dernières années, cette méthode de calcul ne peut être retenue en l'espèce compte tenu de la brève durée du mandat. (...) ».

Ils en profitent alors pour préciser quelle est la méthode de calcul à retenir en l'espèce. **L'indemnité compensatrice doit ici prendre en considération le montant des commissions perçues par l'agent commercial, la durée du contrat d'agence commerciale (moins de deux années) et aussi le fait que l'activité de l'agent commercial était dans une phase de développement ascendante.**

Société d'Avocats IMAVOCATS



23, rue Peiresc
83000 Toulon
04 94 18 98 98

www.imavocats.fr

Lycée professionnel La Coudoulière, le partenaire des entreprises

L'établissement, situé à Six-Fours, a développé un partenariat avec des entreprises de la région, afin d'intégrer des périodes de formation professionnelle dans le cursus de ses élèves.

De la maintenance (véhicules particulier ou industriel, nautique,...) aux métiers de la mode, de l'esthétique ou de la coiffure, en passant par ceux du tertiaire administratif et commercial et les services à la personne : le Lycée professionnel de La Coudoulière propose un large éventail de formations, en phase avec les besoins des entreprises de la région. Depuis le CAP jusqu'au Bac Pro, les responsables de l'établissement accordent une place importante

à l'immersion des étudiants dans leur futur milieu professionnel : les périodes de formation en entreprise (16 semaines sur 2 ans pour les CAP ; 22 semaines sur 3 ans pour les Bac Pro) sont obligatoires et prises en compte dans la validation des diplômes. Elles sont rendues possibles par des partenariats conclus par le lycée avec les entreprises de la région, ces dernières devenant des partenaires privilégiés de l'établissement.



Les professionnels désireux d'accueillir des élèves en formation peuvent contacter **M. Staron, le directeur délégué aux enseignements professionnels et technologiques** (04 94 25 31 59 / jean-yves.staron@ac-nice.fr) ou son assistante technique, **Mme Candido** (laetitia-aline.candido@ac-nice.fr).

QUOI DE NEUF CHEZ



■ Louis Vuitton America's Cup World Series Toulon « Découvrez la Cité des sciences et de la mer »

Du 9 au 11 septembre 2016, Toulon accueillera la seule étape française du circuit préliminaire de la mythique Louis Vuitton America's Cup World Series. En plus des courses, de nombreuses animations gratuites seront organisées pour le public durant les 3 jours, sur les plages et le quartier du Mourillon, le port, et en centre-ville. **Un village sera déployé de l'anse des Pins à l'anse Tabarly, au centre duquel seront disposés les 3 dômes de la Cité des sciences et de la mer : 1000 m² dédiés aux sciences et technologies marines et littorales.**

Au programme :

- Des conférences, tables rondes et documentaires.
- Des présentations des filières de l'enseignement supérieur – perspectives professionnelles.
- Des expositions dédiées aux innovations dans les domaines de la recherche et des technologies marines.
- Des rencontres avec les membres du Pôle Mer Méditerranée.
- Des démonstrations dynamiques sur plan d'eau : scientifiques, civiles et militaires.
- Des ateliers jeune public sur le développement durable.

Horaires d'ouverture : de 11h à 18h30 durant les 3 jours
Les régates seront diffusées en direct, de 13h30 à 15h30.
Venez nombreux !

UN SPECTACLE INÉDIT, UNE GRANDE FÊTE POPULAIRE ET GRATUITE !

Les bateaux les plus rapides du monde dans la rade
Spectacles de rue monumentaux et aériens
Animations culturelles et sportives
Guinguette et marché de terroir
Cité des sciences et de la mer
Village exposants et partenaires
Concerts
Feu d'artifice
Funambule
...

lvacws-toulon.americascup.com
@LVACWSToulon • LVACWSToulon • #ToulonPourLaCoupe • www.tpm-agglo.fr

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
Région Provence Alpes Côte d'Azur
LE DÉPARTEMENT
CCI VAR

ADRH Management forme les patrons à la gestion d'équipe

Delphine Landes et Aude Pontal, les fondatrices d'ADRH Management forment les dirigeants de PME/PMI aux techniques de management. Souvent négligées par les chefs d'entreprise, elles sont un outil d'amélioration de la productivité et de la réduction des risques de conflits sociaux.

A respectivement 29 et 32 ans, Delphine Landes et Aude Pontal, les créatrices d'ADRH Management, affichent déjà un beau CV et une carrière menée tambour battant au sein d'enseignes de la grande distribution, avant la création, en octobre 2015 de leur propre entreprise. Une naissance qui



ADRH Management
Av. de Valbourdin - 83200 Toulon
06 16 47 49 06
24 bd de La Station - 13014 Marseille
07 62 13 92 04
www.adrh-management.com

concrétisait une envie, chez elles, de « transmettre un savoir » et des techniques de gestion d'équipes acquises au fil de leurs expériences professionnelles. C'est sur les bancs de l'école que Delphine et Aude se rencontrent, alors qu'elles préparent une licence de Techniques de distribution management d'équipes, en alternance : la première au sein de Carrefour ; la seconde chez Casino.

Réduire le turn-over, augmenter la productivité

D'abord managers de rayon, elles deviennent chefs de secteur. « Ce sont des postes qui demandent une grande polyvalence et une bonne résistance au stress avec des horaires de travail qui avoisinent les 60h/semaine. A cela s'ajoute la responsabilité d'une équipe à recruter, former et encadrer » se souvient Delphine, qui rejoint Aude en 2011, chez Jules, une enseigne du groupe Happy Chic

spécialisée dans le prêt-à-porter masculin. Responsables de magasin, elles se forment en interne au management collaboratif. « L'objectif est d'apprendre à déléguer, mais aussi de susciter, d'accompagner et de contrôler les initiatives d'une équipe. Les effets sont très concrets : une plus grande motivation, une réduction du turn-over et davantage de productivité de la part des collaborateurs » précise Aude.

Des formations personnalisables ou sur-mesure

« Nous aurions pu évoluer au poste de directrice régionale, mais l'envie de créer notre activité était la plus forte » note Delphine. Elles quittent donc le groupe Happy Chic, en 2015, pour voler de leurs propres ailes... tout en planchant, dès 2013, « sur un catalogue de formations adaptées aux problématiques des PME/PMI

ou des TPE dans le domaine des ressources humaines ». « Nous proposons une vingtaine de modules personnalisables centrés sur les techniques de management et le développement des compétences managériales comme « Motiver son équipe au quotidien », « La gestion des conflits », « Gérer son temps », « Gestion et management de projet »... expliquent les fondatrices d'ADRH Management. Ces dernières interviennent également en amont, avec un module dédié aux techniques de recrutement, d'une part et du conseil pour la rédaction de contrats de travail, d'autre part. « Nous créons en parallèle des modules sur-mesure, en fonction de la problématique RH exposée par le dirigeant ou à la suite d'un audit que nous effectuons, à sa demande, au sein de son entreprise » détaillent Delphine et Aude, qui aiment rappeler que « si le leadership est inné, le management s'apprend. »

LBC Pro : le « couteau suisse » de l'événementiel

De la logistique technique de séminaires ou de congrès d'entreprises à la location de matériel audiovisuel, en passant par l'animation, LBC Pro est à la croisée de plusieurs métiers. Une particularité dont son fondateur, Boris Brincat, a fait sa marque de fabrique depuis 15 ans dans l'événementiel et 20 ans dans l'animation DJ.

Comment passe-t-on de l'animation d'événements à la logistique technique ? « Par une série d'opportunités » explique Boris Brincat. Et par une bonne dose de flair serait-on tenté de rajouter. Tout débute par les demandes de plusieurs responsables d'hôtels dans lesquels il anime des soirées et des séminaires ou mixe comme DJ. « Je leur fournissais fréquemment le matériel audiovisuel nécessaire à l'accueil de manifestations : vidéoprojecteur, micros, sono, éclairages... C'est comme cela que j'ai eu l'idée de professionnaliser cette prestation, au départ marginale, et de la développer. » Au point qu'elle est aujourd'hui devenue son cœur de métier. Boris Brincat investit progressivement dans du matériel de pointe – il dispose aujourd'hui d'un parc d'écrans, vidéoprojecteurs, matériels

de sonorisation et éclairage proposés à la location, pour une valeur de plusieurs centaines de milliers d'euros – et se spécialise dans la logistique technique et la location de matériels audiovisuel...

Des solutions techniques sur-mesure

Pour se démarquer de ses concurrents, Boris Brincat mise sur son expérience et son écoute. « Nos clients savent qu'ils disposent avec LBC Pro d'un interlocuteur unique, depuis la prise de contact jusqu'à la réalisation de la prestation. Notre force, c'est aussi de proposer des solutions techniques sur-mesure. Elles incluent la fourniture de matériel dernier cri, de techniciens et une prise en charge complète, depuis l'installation jusqu'au démontage ». Implanté

à Ollioules, Boris Brincat cible désormais, 15 ans après la création de LBC Pro, les entreprises locales avec lesquelles il souhaite travailler « en direct ». L'essentiel de sa clientèle est en effet constitué, pour l'heure, des lieux d'accueil de manifestations – « les hôtels sont d'excellents prescripteurs » – et d'agences de communication événementielle parisiennes, avec lesquelles il collabore sur l'organisation de séminaires pour de grands groupes : Adidas, L'Oréal, Office Dépôt, Vinci, Géodis... « Nous avons, dans le Var, un vrai savoir-faire, dans le domaine de l'événementiel : l'ADETO m'offre l'opportunité de le faire savoir, à travers les rencontres organisées avec d'autres chefs d'entreprise et la mise en réseau des adhérents » se réjouit Boris Brincat.



LBC Pro
1428 RN 8 - 83190 Ollioules
09 54 307 222 / 06 10 67 80 28
www.lbcpro.fr

LOCATIONS

- **12 m²** Bureaux de 12 m² et 17 m² meublés, à louer à la demi-journée ou journée pour réunions ou RDV professionnels.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
75€ HT la journée
Business to Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **14 à 60 m²** Bureaux de 14 m² à 60 m², possibilité de regrouper plusieurs bureaux, climatisation, parkings privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Novembre
150€/m²/an/HT/HC
Business to Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **285 m²** Bureaux en R+1 (sans ascenseur) 1 bureau fermé, 2 open-space, local archives, kitchenette, wc, clim, pkgs privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
150€/m²/an/HT/HC
Business to Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **125 m²** Local commercial RDC avec vitrines, accès double porte, climatisation, parkings privés, vidéo-surveillance, gardiennage, portails électriques, crèche.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
160€/m²/an/HT/HC
Business to Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **136 m²** Bureaux en ZFU, R+1 avec ascenseur, 4 bureaux, open-space, kitchenette, local informatique, parkings privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Octobre
210€/m²/an/HT/HC
Business to Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **169 m²** Bureaux en ZFU, R+1 avec ascenseur, 2 bureaux, grand open-space, parkings privés, vidéo-surveillance, gardiennage, portails électriques, crèche.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Octobre
210€/m²/an/HT/HC
Business to Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **4483 m²** Entrepôts, 5-6m de haut, quai et porte sectionnelle, surfaces modulables de 1411 m² à 4483 m², parkings privés, vidéosurveillance, portails électriques, gardiennage, crèche.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
60€/m²/an/HT/HC
Business to Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **2330 m²** Terrain d'environ 2330 m² Ch. de la Farlède, location nue ou LEFA. COS à 1, projet construction immeuble de bureaux, entrepôt ou commerce.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
Prix en fonction du projet
Business to Building - Mme Garnier - 04 94 06 57 41
- **368 m²** Locaux d'activités mixte, 242 m² d'entrepôt, 126 m² de bureaux, climatisation réversible, parking.
83140 Six-Fours - Les Plages - Disponibilité : Immédiate
2822€ HT/mois
SCI Océane - Mme Allègre - 04 94 10 51 25
- **217 m²** Bureaux cloisonnés dans la zone des Playes en RDC. Parkings privatifs.
83500 La Seyne-sur-Mer ZA des Playes - Disponibilité : Immédiate
1808€ HT/m²/mois
Arthur Loyd Méditerranée - Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
- **640 m²** Locaux d'activités mixtes. 262 m² d'entrepôt et 126 m² de bureaux.
83140 Six Fours les Plages - ZA des Playes - Disponibilité : Immédiate
2900€ HT/HC/mois
Arthur Loyd Méditerranée - Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
- **580 m²** 500 m² d'entrepôt et 80 m² de bureaux.
83140 Six Fours les Plages - ZA des Playes - Disponibilité : Immédiate
4500€ HT/HC/mois
Arthur Loyd Méditerranée - Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
- **102 m²** Bureaux divisibles dès 36 m² en Zone Franche.
83500 La Seyne-sur-Mer - ZA des Playes - Disponibilité : Immédiate
1770€ HT/HC/m²/mois
Arthur Loyd Méditerranée - Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
- **Dès 25 m²** Centre commercial sur axe passant à proximité de Pôle Mer.
83190 Ollioules - Disponibilité : Immédiate
282€ HT/m²/an
Arthur Loyd Méditerranée - Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
- **240 m²** A proximité des axes autoroutiers, cloisonnés et climatisés.
83140 Six Fours les Plages - Disponibilité : Immédiate
2833€ HT/mois
Arthur Loyd Méditerranée - Caroline Poubelle 04 94 30 30 30

- **317 m²** Accès PL, porte sectionnelle.
83500 La Seyne-sur-Mer ZA des Playes - Disponibilité : Immédiate
2377€ HT/mois
Arthur Loyd Méditerranée - Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
- **274 m²** Local d'activité de 274 m² composé d'un RDC de 143 m² et d'un étage de 131 m² pouvant être aménagé en bureaux.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
30 000€ HT/an
DTZ Toulon - Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **644 m²** Local d'activité de 644 m² comprenant 122 m² de bureaux. Très bel emplacement.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
77 280€ HT/an
DTZ Toulon - Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **1336 m²** Local d'activité de 1 336 m² comprenant 283 m² de bureaux sur 3 000 m² de terrain clos. Bel emplacement.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : fin 2016
108 000€ HT/an
DTZ Toulon - Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **3100 m²** Proche Technopôle de la Mer, projet de construction de 2 immeubles de bureaux de 1862 m² et 1240 m² divisibles. Disponibilité : à préciser.
83190 Ollioules
190€ HT/HC/m²/an
Parkings compris
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **450 m²** Bureaux de 450 m² (en R+1) avec de nombreux parkings.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
120€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **300 m²** Bureaux de 300 m² (en R+1) avec de nombreux parkings.
130€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **150 m²** Bureaux de 150 m² (en RDC) avec de nombreux parkings.
140€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **560 m²** Bureaux neufs, climatisés, divisibles à partir de 280 m², parkings.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
144€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **109 m²** Bureaux de 109 m² en excellent état, cloisonnés, climatisés, 4 places de parking privatives.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Août 2016
165€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **198 m²** Bureaux de 198 m² cloisonnés, climatisés.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
131€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **200 m²** Bureaux de 200 m², cloisonnés, climatisés.
83190 Ollioules - Disponibilité : Immédiate
150€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **100 m²** Bureaux de 100 m² en R+1 proposant une très belle visibilité ainsi qu'un parking privatif.
83190 Ollioules - Disponibilité : Immédiate
240€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **178 m²** Bureaux de 178 m² cloisonnés et climatisés au Technopôle Var Matin.
83190 Ollioules - Disponibilité : Immédiate
162€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **119 m²** Bureaux de 119 m² en RDC cloisonnés, climatisés, parkings privatifs.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
166€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **127 m²** Bureaux modernes de 127 m² en Zone Franche.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
213€ HT/HC/m²/an
DTZ Toulon - Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

- **148 m²** Sur axe principal ZAC des Playes, beau local commercial de 150 m², résidence récente répondant aux nouvelles normes, ascenseur, accès handicapé, très belle visibilité d'emplacement.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
1850€ HT/mois
Yafi Immobilier - Céline YAFI - 06 09 88 65 55
- **90 m²** Sur axe principal ZAC des Playes beau local commercial de 90 m², résidence récente, ascenseur, accès handicapé, climatisé, très bon état.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
900€ HT/mois
Yafi Immobilier - Céline YAFI - 06 09 88 65 55
- **260 m²** A usage de studio de danse ou de gym, avec vestiaires, sanitaires et parkings.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
2600€ HT/mois
Yafi Immobilier - Céline YAFI - 06 09 88 65 55
- **250 m²** Local commercial de 150 m² au sol avec espace stockage ou commerce, 2 bureaux + pièce de rangement, 2 sanitaires avec lavabo et mezzanine de 100 m², vitrine et rideau de fer, enseigne visible d'axes routiers très passants, parking privé entièrement clôturé (6/8 véhicules) avec portail coulissant, immeuble individuel sans charges.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
Loyer 1900€ HT/mois taxe foncière 1400€ honoraires d'agence 12% à la charge du preneur
Yafi Immobilier - Céline YAFI - 06 09 88 65 55
- **80 m²** Rare ! Zone des Playes en zone franche au 2^e et dernier étage dans immeuble en copropriété avec badge et portail automatique local en bon état climatisé de 80 m². Parkings, salle de réunion, cafétéria et divers services possibles dans l'immeuble.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
900€ HT/mois
Yafi Immobilier - Céline YAFI - 06 09 88 65 55
- **36 m²** Rare zone franche, La Seyne-sur-mer très beau local récent de 38 m² climatisé double vitrage store, électrique cablage en premier et dernier étage d'un immeuble récent place de parking portail automatique. Possibilité autre bureaux avec accès intérieur de 38 et 36 m². Possibilité location de 2 bureaux supplémentaires à Toulon.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
590€ HT/mois Provisions pour charges 100€
Yafi Immobilier - Céline YAFI - 06 09 88 65 55
- **550 m²** Local à usage commercial de 550 m² Avenue John Kennedy.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
4500€/HT/HC/mois
Agence Joly - 04 94 10 28 68
- **143 m²** Local à usage de commerce au 1er étage de 143 m² Bd de Lery (normalisé ERP) idéalement placé.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
1850€/HT/HC/mois
Agence Joly - 04 94 10 28 68
- **102 m²** Local à usage de bureau de 102 m² environ au 2e étage (ascenseur - accès handicapé) situé Bd de Lery.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
900€ /HT/HC/mois
Agence Joly - 04 94 10 28 68
- **150 m²** Local à usage de bureau de 150 m² env. au 2e étage (ascenseur - accès handicapé) situé Bd de Lery.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
1500€/HT/HC/mois
Agence Joly - 04 94 10 28 68
- **130 m²** ZFU, beaux bureaux, 1er étage petit bâtiment, 6 parkings privatifs.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
1690€ HT/HC/mois
M. Creveau - 06 48 79 21 82
- **75 m²** En Zone Franche, dans immeuble de standing climatisé et sécurisé, bureaux de 75 m². Parking sur site, salon d'accueil collectif.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
1125€ HT/mois + charges 12% taxe foncière comprise
Direct Propriétaire - 06 85 10 34 09
- **37 m²** En Zone Franche, dans immeuble de standing climatisé et sécurisé, bureaux de 75 m². Parking sur site, salon d'accueil collectif.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
580€ HT/mois + charges 12% taxe foncière comprise
Direct Propriétaire - 06 85 10 34 09
- **270 m²** Sur le Parc de Signes, sur une parcelle de 2000 m².
83870 Signes - Disponibilité : Immédiate
2000€ HT/mois
Tangainvestment - Philippe ARACHTINGI 06 95 21 63 06
- **200 m²** Sur le Parc de Signes.
83870 Signes - Disponibilité : Immédiate
1600€ HT
Tangainvestment - Philippe ARACHTINGI 06 95 21 63 06

- **100 m²** Bureaux plein Sud sur le Parc de Signes.
83870 Signes - Disponibilité : Immédiate
700€ HT
Tangainvestment - Philippe ARACHTINGI 06 95 21 63 06

VENTES

- **80 m²** ZFU, luxueux bureaux dans immeuble standing, parkings et garages possibles.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
240 000€ HT
M. Creveau - 06 48 79 21 82
- **98,5 m²** Bureaux cloisonnés, climatisés situés en zone franche.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
172 375€ HD
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **95 m²** Bureaux neufs.
83190 Ollioules - Disponibilité : 18 mois
237 500€ HT
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **105 m²** Bureaux neufs.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : 18 mois
262 500€ HT
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **200 m²** Bureaux neufs. 83190 Ollioules
Disponibilité : 18 mois
500 000€ HT
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **390 m²** Bureaux neufs. 83190 Ollioules - Disponibilité : 18 mois
975 000€ HT
Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **249 m²** 165 m² de bureaux de bureaux et zone de stockage de 85 m².
83140 Six-Fours Zone des Playes - Disponibilité : Immédiate
1190€/m² HD
Arthur Loyd Méditerranée - Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
- **280 m²** 2 lots de 280 m² chacun. Parking. Neuf.
83140 Six-Fours ZAC Les Playes - Disponibilité : Immédiate
2 100€/m² HD
Arthur Loyd Méditerranée - Helen Shackleton 04 94 30 30 30
- **317 m²** Accès PL, zone franche, parking.
83500 La Seyne Zone Franche des Playes - Disponibilité : Immédiate
1300€/m² HD
Arthur Loyd Méditerranée - Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
- **217 m²** RDC, belle surface lumineuse cloisonnée et open space.
83500 La Seyne Zone Franche des Playes - Disponibilité : Immédiate
900€/m² HD
Arthur Loyd Méditerranée - Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
- **300 m²** Excellent emplacement pour cet immeuble neuf dans une zone en plein développement. Magnifique local de 300 m² pour toute activité avec coursive de 37 m² et grande vitrine en angle de 34 m avec 10 parkings dont 4 intérieurs. Division possible.
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
665 700€ HT
Yafi immobilier - 06 09 88 65 55
- **155 m²** Axe principal de la commune, très bonne visibilité, avec deux parkings privés, 2e étage complet d'un immeuble, pour une surface de 155 m².
83140 Six-Fours-les-Plages - Disponibilité : Immédiate
425 000€ HT
Yafi immobilier - 06 09 88 65 55
- **112 m²** Rare en zone franche, secteur d'activité des Playes zone en pleine expansion sur la commune de La Seyne, local de 112m² composé de 3 bureaux dont 2 communicants dans immeuble récent regroupant activités de bureaux et d'entrepôt. Double vitrage et store électrique, climatisation réversible, 3 doubles parkings. Etat neuf.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
224 000€ HT l'ensemble
Yafi immobilier - 06 09 88 65 55
- **36 m²** Rare en zone franche, secteur La Seyne / Six Fours local de 36 m² dans immeuble récent, climatisé câblé avec parking.
83500 La Seyne-sur-Mer - Disponibilité : Immédiate
72 000€ HT
Yafi immobilier - 06 09 88 65 55